Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 32 (1894)

Heft: 47

Artikel: Théâtre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194599

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'avâi la téta iô lè z'autrès aviont la quiua. Mâ fâi cein eintrigavè lè dzeins dè vairè cé monstro. On a bin z'âo z'u vu dâi z'agnés avoué cinq tsambès et mémameint duè tétès; mâ onna vatse à rebou, que viquessâi, cein ne sè vâi pas soveint. Assebin lè dzeins aviont coâite dè cein vairè et sè dépatsivont dè sailli onna demi-batz po poâi eintrà. Mâ on iadzo dedein, tè râodzâi lo comerce! l'étiont robâ âo tot fin. Cllia vatse étâi tot bounameint onna vatse que verivè la quiua à la retse.

- Eh coquien, voleu, meinteu! se y'ein a que fasont ao gailla que la montrave; et lai volliavont reclliama lao z'ardzeint. Ma lo lulu étai on farceu qu'avai onna pliatena dao diablio et que lao fasai:
- Qu'âi-vo à reclliamâ? Vo vàidè cein que y'a dè marquâ su la porta. Est-te la vreta, oï ao na?

Adon lè dzeins sè mettiont a rirè, et po ne pas étrè solets attrapa, fasont, ein saillesseint, à clliâo qu'étiont défrou; « Allà cein vairè! »

Petits conseils. — La chevelure. Il est une très mauvaise pratique pour les cheveux: c'est l'usage régulier de l'eau et des ablutions savonneuses ou non. Ces habitudes sont une des principales causes de la calvitie précoce. Sous l'influence de l'eau, la racine du cheveu se gonfle et finit par faire tomber le cheveu lui-même; de plus, celui-ci devient terne, sec et cassant.

Les ablutions, si on veut les pratiquer, doivent être faites au plus une fois par mois avec de l'eau de son tiède, dans laquelle on fera dissoudre quelques cristaux de borax.

Quels sont les cosmétiques qu'il faut employer? A proprement parler il n'y en a point. Cependant l'utilité d'imprimer à la chevelure une direction harmonique et de rendre la coiffure plus facile rend nécessaire l'usage des pommades et des huiles. Mais les pommades rancissent très facilement pour la plupart et laissent sur la tête un résidu compact et résineux toujours nuisible. Quant aux huiles, elles sont également susceptibles de rancir, mais moins facilement (surtout l'huile de ricin, qui est assez stable) et d'ailleurs elles n'ont pas l'inconvénient de laisser sur la tête un magma visqueux.

La glycérine possède les propriétés physiques des huiles sans avoir l'inconvénient de rancir; mais ce qui doit en restreindre l'emploi pour la chevelure, c'est qu'elle est loin d'assouplir et de lustrer les cheveux; elle les ternit plutôt et les agglomère. Une assez bonne préparation pour les cheveux et la barbe, au point de vue hygiénique, est le mélange connu du public sous le nom de brillantine; c'est de l'alcool à 860 dans lequel on dissout un dixième de glycérine bien pure ou d'huile de ricin très récente, et que l'on parfume à volonté.

(Dr E. MONIN).

On estiusa.

Quand l'est qu'on ne fà pas cein qu'on dussè férè, on tsertse on estiusa, tant crouïe que le sâi, po lo mondo. Y'a adé sta diablia de concheince que bordene on bocon; mâ y'ein a que la savont fére câisi.

Dou gaillà qu'étiont z'u agottà lo nové pè la pinta, l'ont trovà tant bon que l'ein ont fifà quatro demi-litres. Quand l'ont tapà po férè lo compte et que l'ont démandà diéro dévessont, lo someillé lào z'a de: trois demi-litres, 1 fr. 20.

Lè gaillâ sè sont vouâiti et l'ont payi on franc veingt.

- Tot parâi, cein n'est pas tant justo, fâ ion de leu, à quoui sa concheince reprodzive l'affére, kâ n'ein ein bo et bin bu quatro.
- Eh bin vâi, repond l'autro; mâ ne faut rein derè, sein quiet se lo carbatier sa que lo someillé s'est trompa, cein farai brama cé pourro valottet.

Et l'est dinsé que po férè soi-disant onna bouna aqchon, que cein lâo z'a servi d'estiusa, lè dou compagnons sè sont esquivâ dè pàyi on demi.

Entre voisins. — C'était la veille des Brandons. On sait que ce jour-là est jour de fête dans de nombreuses localités du Jorat; le soir, sur toutes les collines environnantes, brillent des feux de joie, et dans chaque maison la ménagère fait préparer les beignets, qui crépitent et se dorent dans le beurre chauffé sur la braise.

Une brave femme désireuse de fêter les *Brandons* comme tout le monde, mais dont la *toupine* de beurre était à sec, s'adresse à sa voisine en ces termes:

Etiutà, Marienne, se te vâo mè laissi cuâirè mè bougnets dein ton bûro, tè laisséri cuâirè ton lard dein mè tchoux.

TRADUCTION: « Ecoute, Marianne, si tu veux me laisser cuire mes beignets dans ton beurre, je te laisserai cuire ton lard dans mes choux. »

Routades.

Un jour, à table, un philosophe incrédule disait, devant le R. P. Lacordaire, qu'il ne croyait point en Dieu, parce qu'il ne croyait qu'à ce qu'il comprenait.

— Vous ne comprenez pas, lui dit le célèbre dominicain, comment le feu fait fondre le beurre et durcir les œufs, ce qui ne vous empêche pas de croire aux omelettes...

Joseph s'est endormi si profondément en attendant son maître, que celui-ci a pu rentrer et se coucher sans qu'il se dérangeat. Enfin, il se réveille, et constatant l'heure:

— Il ne rentrera donc pas, ce vieux singe là!

Une voix sort de l'alcôve:

— Tu peux te coucher, mon ami, le vieux singe est rentré.

Calino, après maintes vicissitudes, vient de se faire admettre comme maître d'étude chez un chef d'institution.

A peine entré en fonctions, il s'adresse en ces termes aux élèves de la classe qui lui est confiée :

— Attention, messieurs: je vais faire l'appel... Mais, au fait, ce serait peutêtre un peu long; simplifions... Que les absents veuillent bien lever la main!

Un monsieur très pressé, furieux même, hèle un fiacre qui s'approche:

- Cocher! à la course. Bue Bréda, 105, au troisième!

La soirée annuelle, organisée par la Société française de bienfaisance au profit de sa caisse de secours, réunit toujours un nombreux public. On ne saurait, il est vrai, coopérer d'une façon plus agréable à la bonne marche de cette intéressante institution. C'est pour mardi, au théâtre; le programme est des plus attrayants. Nous y remarquons: un drame en vers, de Manuel, Les Ouvriers, joué par la Société littéraire; un Assaut d'armes, dirigé par M. Dufour, professeur; une comédie en vers, de Pailleron, Le Parasite, jouée par la Société de Belles-Lettres; un monologue dit par M. Scheler, etc., etc. - Pendant l'entr'acte, buffet tenu par les Dames patronesses. - Billets en vente chez MM. Tarin et Dubois.

Concert du Choeur d'hommes. — Le vingt-deuxième concert annuel du Chœur d'Hommes de Lausanne aura lieu vendrediprochain 30 novembre, à 8 heures du soir, dans le temple de St-François. Pour ce concert, le Chœur d'Hommes s'est assuré le concours de M. Antoine Sistermans, célèbre baryton, un des premiers chanteurs de concert de l'Europe. Un orchestre de 45 musiciens, dont le noyau est formé par l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage, accompagnera les principales productions.

Le programme, presque entièrement nouveau pour notre ville, a été étudié avec le soin qu'apporte M. Langenhan à toutes choses, et le *Chœur d'Hommes* retrouvera certainement vendredi ses succès des 2 et 3 mars.

THÉATRE. — La représentation de jeudi a été un nouveau succès. Nos acteurs, et tout spécialement Madame Chovel, MM. Scheler et Dorival, ont fort bien interprété la belle comédie d'Alexandre Dumas, Francillon. Une mise en scène très soignée, — grace à l'obligeance de la maison Heer-Cramer, — a aussi contribué à la bonne impression qu'ont remportée tous les spectateurs. — Demain, dimanche, l'As de trèfle, drame en cinq actes et huit tableaux. Rideau à 8 heures. — Jeudi prochain: Durand et Durand.

L. MONNET.

AGENDAS DE BUREAUX POUR 1895 Papeterie L. Monnet

3, PÉPINET, 3

LAUSANNE. -- IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.